

Avis sur la protection des renseignements personnels relatif à la vérification diligente de la clientèle

Dernière mise à jour : [01.01.2026]

Dernière révision : [01.01.2026]

Le présent *Avis sur la protection des renseignements personnels relatif à la vérification diligente de la clientèle* de CBRE (l'« **Avis** ») est publié par CBRE limitée et ses filiales (« **CBRE** »), à l'exclusion de CBRE Caledon Holdings, pour vous aider à comprendre nos pratiques de collecte et de traitement des données lorsque vous fournissez à CBRE des renseignements personnels qui seront utilisés pour effectuer des vérifications d'antécédents dans le cadre de la conformité réglementaire et de la vérification diligente de la clientèle.

Le présent Avis vise également à vous aider à prendre des décisions éclairées et à exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels en vertu de la loi applicable.

Chaque fois que le présent Avis fait référence à « CBRE », « nous », « notre » ou « nos », il fait référence aux entités responsables applicables du Groupe CBRE définies à l'Annexe 1 ci-dessous.

Table des matières

Résumé des informations clés

Avis complet

1. [Renseignements sur l'entité/le contrôleur de données responsable de CBRE](#)
2. [Renseignements personnels que nous recueillons et sources](#)
3. [Utilisation de vos renseignements personnels et fondements juridiques](#)
4. [Partage de renseignements personnels](#)
5. [Conservation des renseignements personnels](#)
6. [Comment nous sécurisons vos renseignements personnels](#)
7. [Transferts internationaux de données](#)
8. [Vos droits en matière de vie privée](#)
9. [Politique de confidentialité de la Californie](#)
10. [Contacter CBRE](#)
11. [Modifications apportées au présent avis](#)

Résumé des informations clés

PORTÉE	Le présent Avis s'applique aux renseignements personnels fournis à CBRE aux fins d'effectuer les vérifications réglementaires et la vérification diligente de la clientèle requises dans le cadre des activités suivantes : • lorsque CBRE agit à titre de courtier dans l'achat, la vente ou la location de biens immobiliers ou d'immeubles; • dans le cadre de l'administration de conventions hypothécaires sur des biens immobiliers ou d'hypothèques sur des immeubles pour le compte de prêteurs; • lorsque CBRE agit à titre d'intermédiaire entre un prêteur et un emprunteur pour des prêts garantis par des hypothèques; • dans le cadre de l'octroi de prêts garantis par des hypothèques.
ENTITÉ/CONTRÔLEUR DE DONNÉES RESPONSABLE	CBRE [Entité] est le contrôleur de données/l'entité responsable. Veuillez consulter l'<u>Annexe 1</u> pour obtenir des renseignements sur la façon d'identifier l'entité ou les entités CBRE responsables qui vous sont applicables.

	Consultez les détails ci-dessous dans Renseignements sur l'entité/le contrôleur de données responsable de CBRE .
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS ET SOURCES	Nous recueillons les catégories suivantes de renseignements personnels directement auprès de vous, auprès de votre employeur ou de l'organisme que vous représentez ou auquel vous êtes associé, et auprès de nos fournisseurs de services tiers de vérification diligente : • Données de base; • Coordonnées professionnelles et renseignements sur l'emploi; • Renseignements financiers ou fiscaux; • Renseignements relatifs aux condamnations criminelles ou aux infractions; • Catégories spéciales de données; • Données de conformité. Consultez les détails ci-dessous dans Renseignements personnels que nous recueillons et sources.
CATÉGORIE SPÉCIALE/RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SENSIBLES QUE NOUS RECUEILLONS	Lorsque la loi applicable nous le permet, dans le cadre de nos activités de vérification réglementaire et de vérification diligente de la clientèle, nous pouvons également recueillir des renseignements (également appelés renseignements personnels de catégorie spéciale ou sensibles dans certains territoires de compétence) (« données sensibles »), y compris des renseignements relatifs aux condamnations criminelles et aux infractions ou des renseignements concernant votre affiliation ou votre adhésion à tout groupe, parti ou organisme de nature politique dans la mesure où cette affiliation ou adhésion indique que vous pourriez être une « personne exposée à la corruption ». Consultez les détails ci-dessous dans Renseignements personnels que nous recueillons et sources.
UTILISATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET FONDEMENTS JURIDIQUES	Nous utilisons vos renseignements personnels pour effectuer les vérifications d'antécédents réglementaires et de vérification diligente de la clientèle requises par la loi. Nous effectuons ce traitement sur la base de nos obligations légales en matière de vérification diligente des investisseurs potentiels, pour communiquer avec vous et faciliter la conclusion d'un contrat de souscription avec CBRE, ou sur la base de votre consentement. Consultez les détails ci-dessous dans Utilisation de vos renseignements personnels et fondements juridiques.
PARTAGE DES DONNÉES	Nous partageons vos renseignements personnels à l'interne avec d'autres entités de CBRE, dans la mesure nécessaire à la réalisation de nos activités de vérification réglementaire et de vérification diligente de la clientèle, ainsi qu'avec nos fournisseurs de services, assureurs, courtiers ou experts en sinistres, consultants et conseillers, fournisseurs de services tiers de vérification diligente, partenaires commerciaux en cas de fusion ou de vente, et organismes de réglementation gouvernementaux. Consultez les détails ci-dessous dans Partage de renseignements personnels.
CONSERVATION DES DONNÉES	Nous conservons les renseignements personnels que nous recueillons à votre sujet aussi longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles ces renseignements ont été recueillis et dans la mesure permise par les lois applicables.

	Consultez les détails ci-dessous dans Conservation des renseignements personnels .
SÉCURITÉ DES DONNÉES	Nous mettons en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les renseignements personnels que nous recueillons et traitons à votre sujet contre la perte et la modification ou la divulgation non autorisée. Consultez les détails ci-dessous dans Comment nous sécurisons vos renseignements personnels.
TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE DONNÉES	Nous pouvons partager vos renseignements personnels avec d'autres entités de CBRE et des fournisseurs de services situés à l'extérieur de votre pays de résidence. Pour ce faire, nous fournissons des mesures de protection appropriées pour les transferts internationaux de données, comme l'exige la loi applicable. Consultez les détails ci-dessous dans Transferts internationaux de données.
DROITS À LA VIE PRIVÉE	Selon les lois de votre pays, vous pouvez avoir certains droits afin de demander l'accès, la rectification, la suppression, l'objection ou d'autres mesures concernant vos renseignements personnels. Consultez les détails ci-dessous, y compris la façon d'exercer tout droit à la vie privée que vous pourriez avoir en vertu de la loi applicable, dans Vos droits en matière de vie privée.
CONTACTER CBRE	Vous êtes toujours libre de communiquer avec nous si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet du présent Avis ou de nos activités de collecte et de traitement de renseignements personnels. Consultez les détails ci-dessous dans Contacter CBRE.
RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNÉES	Lorsque la loi l'exige, nous avons nommé un responsable de la protection des données dont les coordonnées sont divulguées dans le présent Avis. Cliquez ici pour en savoir plus.
REPRÉSENTANT DE L'UE/DU R.-U.	Nous avons nommé un représentant pour toute entité CBRE responsable située à l'extérieur de l'EEE et du Royaume-Uni qui traite des renseignements personnels assujettis au Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données et à la loi du Royaume-Uni sur la protection des données. Cliquez ici pour en savoir plus.
MODIFICATIONS APPORTÉES AU PRÉSENT AVIS	Si nous apportons des changements importants au présent Avis, nous effectuerons des changements ici et, si ces derniers sont importants, nous fournirons un avis plus visible. Si nécessaire, nous obtiendrons votre consentement. Consultez les détails ci-dessous dans Modifications apportées au présent Avis.

Avis complet

1. Renseignements sur l'entité/le contrôleur de données responsable de CBRE

Selon la réglementation juridique de votre pays et les lois applicables auxquelles vous êtes assujetti (comme dans l'UE/EEE et au Royaume-Uni), vous pouvez avoir le droit d'obtenir des renseignements sur l'entité ou les entités de

CBRE responsables de la collecte et du traitement de vos renseignements personnels (également désignées contrôleur de données dans certains territoires de compétence). CBRE est le contrôleur de données/l'entité responsable. Les renseignements sur la façon d'identifier l'entité ou les entités CBRE responsables qui vous sont applicables se trouvent à l'[Annexe 1](#).

2. Renseignements personnels que nous recueillons et sources

a. Catégories de renseignements personnels que nous recueillons

Lorsque la loi applicable nous le permet, nous recueillons les catégories suivantes de renseignements personnels directement auprès de vous ou d'autres sources, telles que votre employeur ou l'organisme que vous représentez ou auquel vous êtes associé, ainsi qu'auprès de nos fournisseurs de services tiers de vérification diligente. Pour de plus amples renseignements sur les sources de données, consultez la section **Sources auprès desquelles nous recueillons des renseignements personnels** ci-dessous.

Numéro de catégorie	Catégorie	Exemples
1	Données de base	Votre nom, numéro de téléphone, adresse postale et adresse courriel.
2	Coordonnées professionnelles et renseignements sur l'emploi	Votre nom, titre, organisme/employeur, antécédents d'emploi, numéro de téléphone professionnel et adresse courriel professionnelle.
3	Renseignements financiers ou fiscaux	Pour l'année civile en cours et les trois (3) années précédentes : numéros de comptes bancaires, historique des transactions, renseignements sur le salaire, état de la valeur nette personnelle (indiquant les actifs, les passifs et les capitaux propres), rapport de solvabilité personnel, copies des déclarations de revenus ou des avis de cotisation et documents connexes, preuves de revenu personnel tels que les talons de paie, les formulaires T4/T4A (ou leur équivalent dans votre pays de résidence) ou l'équivalent si vous êtes travailleur autonome, et les dossiers bancaires fermés pour motif.
4	Renseignements relatifs aux condamnations criminelles ou aux infractions	Dossiers de toute condamnation criminelle ou infraction que vous avez commise, que ce soit dans votre pays de résidence ou dans tout autre territoire de compétence.
5	Catégories spéciales de données	Affiliation ou adhésion à tout groupe, parti ou organisme de nature politique, dans la mesure où cette affiliation ou adhésion indique que vous pourriez être une « personne exposée à la corruption ».
6	Données de conformité	Identifiants gouvernementaux, numéro de permis de conduire, numéro d'assurance sociale, numéro de sécurité sociale, numéro d'assurance nationale, numéro d'identification délivré par un gouvernement fédéral, provincial ou municipal, ou tout autre numéro d'identification gouvernemental national, étatique ou local applicable, passeport ou autres pièces d'identité délivrées par le gouvernement, dates de naissance, données sur la propriété effective et données de vérification diligente

b. Catégories spéciales de renseignements personnels

Dans la mesure où la loi applicable nous le permet, nous pouvons recueillir et traiter des catégories de renseignements personnels vous concernant qui (selon la réglementation juridique applicable et la loi à laquelle vous êtes assujetti, comme dans l'UE/EEE et au Royaume-Uni) bénéficient d'une protection spéciale en tant que catégories spéciales de renseignements personnels, renseignements personnels sensibles ou désignation semblable. Les données sensibles décrites dans le présent Avis constituent des exemples de telles catégories spéciales de renseignements personnels. Nous ne recueillerons et ne traiterons ces catégories de renseignements personnels que lorsque la loi le permet, sous réserve des restrictions et des mesures de protection supplémentaires exigées par la loi, et lorsque ces renseignements sont pertinents et nécessaires à la réalisation de nos activités de vérification réglementaire et de vérification diligente de la clientèle exigées en vertu de la loi applicable.

c. Sources auprès desquelles nous recueillons des renseignements personnels

Nous recueillons et traitons des renseignements personnels directement auprès de vous, auprès de votre employeur ou de l'organisme que vous représentez, et auprès de nos fournisseurs de services tiers de vérification diligente.

d. Conséquences de ne pas fournir de renseignements personnels

CBRE peut exiger certains renseignements personnels nécessaires avant la conclusion ou l'exécution de contrats avec vous et afin de respecter nos obligations légales. Si vous ne fournissez pas les renseignements personnels demandés, nous pourrions être dans l'impossibilité de procéder à la transaction.

3. Utilisation de vos renseignements personnels et fondements juridiques

Les fins pour lesquelles nous utilisons vos renseignements personnels et les fondements juridiques de ce traitement sont les suivants :

Numéro	Fins du traitement	Catégories de renseignements personnels traités	Fondements juridiques du traitement
1	Pour effectuer les vérifications diligentes de la clientèle requises par la loi	(1) Données de base; (2) Coordonnées professionnelles et renseignements sur l'emploi; (3) Renseignements financiers ou fiscaux; (4) Renseignements relatifs aux condamnations criminelles ou aux infractions; (5) Catégories spéciales de données; (6) Données de conformité	• Conformité à nos obligations légales en matière de vérification diligente des investisseurs potentiels. • Faciliter la conclusion d'un contrat avec vous. • Consentement.
2	Pour communiquer avec vous au sujet de l'état ou des résultats des vérifications réglementaires et de la vérification diligente de la clientèle	(1) Données de base; (2) Coordonnées professionnelles et renseignements sur l'emploi	• Faciliter la conclusion d'un contrat avec vous. • Consentement.
3	Pour gérer nos activités commerciales et administrer nos relations avec la clientèle	(1) Données de base; (2) Coordonnées professionnelles et renseignements sur l'emploi	• Faciliter l'exécution d'un contrat avec vous et le respect de nos obligations en vertu de celui-ci.

Numéro	Fins du traitement	Catégories de renseignements personnels traités	Fondements juridiques du traitement
4	Pour établir, exercer ou défendre nos droits légaux, répondre aux demandes légitimes du gouvernement en matière de divulgation de renseignements personnels ou respecter nos obligations légales, nous utilisons tous les renseignements personnels que nous recueillons à votre sujet.	(1) Données de base; (2) Coordonnées professionnelles et renseignements sur l'emploi; (3) Renseignements financiers ou fiscaux; (4) Renseignements relatifs aux condamnations criminelles ou aux infractions; (5) Catégories spéciales de données; (6) Données de conformité	• Conformité aux obligations légales. • Intérêts légitimes.

a. Intérêts commerciaux légitimes

Dans la mesure où CBRE s'appuie sur ses intérêts commerciaux légitimes prépondérants pour le traitement de vos renseignements personnels, ces intérêts commerciaux consistent à établir, exercer ou défendre nos droits et réclamations juridiques.

Dans la mesure où l'une des fins de traitement énumérées ci-dessus nécessite le traitement de catégories spéciales de renseignements, un tel traitement peut en particulier être autorisé en vertu de la loi applicable, car le traitement est nécessaire pour exécuter certaines obligations ou exercer certains droits dans le domaine de l'emploi, de la sécurité sociale et de la protection sociale, afin d'établir, d'exercer ou de défendre une réclamation légale; pour des raisons d'intérêt public substantiel ou d'intérêt public dans le domaine de la santé publique, et d'autres fins nécessaires ou selon votre consentement (si la loi l'exige).

b. Prise de décision automatisée

CBRE ne traite aucun renseignement personnel qu'elle recueille et traite dans le cadre du processus de vérification réglementaire ou de vérification diligente de la clientèle aux fins de prise de décisions automatisées.

4. Partage de renseignements personnels

Lorsque la loi applicable nous le permet, les renseignements personnels que nous recueillons peuvent être partagés et traités par les catégories de destinataires suivantes, dont certains peuvent être situés dans un pays qui n'offre pas un niveau adéquat de droits en matière de protection et de confidentialité des données comparable à celui de votre pays de résidence, dans la mesure nécessaire aux fins décrites à la Section 3 — Utilisation de vos renseignements personnels et fondements juridiques ci-dessus. CBRE a mis en place des mesures de protection appropriées concernant le partage interne des renseignements personnels. Pour de plus amples renseignements, consultez la section Transferts internationaux de données ci-dessous.

a. En interne avec d'autres entités de CBRE

CBRE est une société mondiale et les renseignements personnels que nous recueillons, ou que vous fournissez, peuvent être partagés et traités avec les entités de CBRE aux fins décrites à la Section 3 — Utilisation de vos renseignements personnels et fondements juridiques ci-dessus. Les entités potentiellement pertinentes de CBRE sont identifiées à l'Annexe 1. En particulier :

- Dans le cadre des activités de vérification réglementaire et de vérification diligente de la clientèle de CBRE, la structure organisationnelle mondiale de CBRE peut exiger que vos renseignements personnels (y compris les données sensibles) soient transférés à d'autres entités de CBRE à l'extérieur de votre pays de résidence où se trouvent d'autres employés de CBRE qui sont responsables et redevables de la réalisation des activités de vérification diligente de la clientèle et de l'examen des résultats de ces vérifications (p. ex., les fonctions juridiques et de conformité régionales ou mondiales).
- Lorsqu'il est légalement permis de traiter et de transférer des données sensibles à l'extérieur de votre pays de résidence, et si vous les fournissez, vos données sensibles peuvent être partagées avec d'autres entités de

CBRE à l'extérieur de votre pays de résidence dans la mesure nécessaire à la réalisation de nos activités de vérification diligente de la clientèle exigées par la loi. Dans la mesure du possible, nous partagerons ces données dans un format agrégé et anonyme.

b. Avec des tiers

Les tiers potentiellement concernés comprennent :

- Les **fournisseurs de services** qui nous aident dans le traitement des réclamations d'assurance et des avantages sociaux, les fournisseurs de services de TI, de cybersécurité et d'hébergement de données.
- Les **assureurs, courtiers ou experts en sinistres**, au besoin, pour le dépôt de réclamations d'assurance.
- Les **consultants et conseillers** qui nous aident dans les activités juridiques, réglementaires et commerciales, comme les conseillers juridiques, les consultants en conformité, les auditeurs commerciaux et les fournisseurs de services tiers de vérification diligente.
- Les organismes de réglementation gouvernementaux selon les besoins pour respecter les obligations légales de CBRE dans les domaines du droit du travail et du droit de la santé et sécurité au travail dans certains pays.
- Les **prêteurs**, dans le cadre de l'administration courante des prêts et de l'évaluation de la solvabilité, de la structuration du financement et du respect de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de conformité.
- Les **partenaires commerciaux en cas de fusion ou de vente**, par exemple si CBRE est fusionnée avec une autre organisation, ou en cas de transfert de nos actifs ou de nos activités.

c. Obligation légale de divulgation

Nous pourrions être tenus de divulguer vos renseignements personnels aux autorités gouvernementales et réglementaires, aux organismes d'application de la loi, aux tribunaux ou aux parties à un litige lorsque nous y sommes légalement contraints, par exemple, en réponse à une ordonnance d'un tribunal, à une assignation à comparaître ou à une autre demande légale, y compris pour satisfaire aux exigences de sécurité nationale ou aux demandes d'organismes d'application de la loi, ou en lien avec des procédures juridiques ou des processus semblables nécessaires pour exercer ou défendre nos droits légaux.

CBRE s'engage à ne pas divulguer vos renseignements personnels en réponse à une ordonnance d'un tribunal international, à une assignation à comparaître ou à une autre obligation légale, à moins d'y être légalement contrainte en vertu de la loi applicable. En particulier, CBRE, Inc. a évalué et estime que ni elle ni ses filiales américaines ne sont admissibles à titre de fournisseur de services de communications électroniques, au sens de 18 U.S.C. § 2510, ni de fournisseur de services informatiques à distance, au sens de 18 U.S.C. § 2711, et que, par conséquent, les autorités publiques américaines ne peuvent pas émettre une demande de divulgation juridiquement contraignante de données en vertu de l'article 702 de la *Foreign Intelligence Surveillance Act* des États-Unis (« **FISA 702** ») à l'endroit de CBRE, Inc. ou de ses filiales américaines. Dans l'éventualité où CBRE recevrait une demande de divulgation de renseignements personnels en vertu de la FISA 702, nous publierons un rapport de transparence sur cbre.com et nos sites Web de l'EEE (consultez notre déclaration Schrems II). Tous les renseignements personnels transférés par CBRE aux États-Unis sont chiffrés en transit.

5. Conservation des renseignements personnels

Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la période nécessaire pour atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été recueillis, sauf si une loi ou une réglementation exige qu'ils soient conservés plus longtemps. Les renseignements personnels recueillis tel que décrit dans le présent Avis seront conservés pendant au moins cinq (5) ans conformément aux lignes directrices de CANAFE. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires quant à la période de conservation, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

6. Comment nous sécurisons vos renseignements personnels

Nous mettons en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les renseignements personnels que nous recueillons et traitons à votre sujet contre la perte et la modification ou la divulgation non autorisée. Les renseignements que vous fournissez sont chiffrés pendant leur transmission et lorsqu'ils sont stockés. Nous utilisons des contrôles d'accès basés sur les rôles pour limiter l'accès à vos

renseignements personnels selon un principe strict fondé sur le besoin de savoir, conformément aux fins pour lesquelles nous avons recueilli ces renseignements. Nous utilisons des systèmes anti-logiciels malveillants et de détection d'intrusion pour nous protéger contre l'accès non autorisé à notre réseau, et nous avons mis en place un plan d'intervention en cas d'incident pour réagir rapidement à toute fuite ou violation présumée des renseignements personnels.

Lorsque nous partageons vos renseignements personnels avec nos fournisseurs de services, nous avons évalué que leurs mesures techniques et organisationnelles offrent un niveau de sécurité approprié.

7. Transferts internationaux de données

Selon l'entité de CBRE qui est l'entité CBRE responsable (consultez l'[Annexe 1](#) ci-dessous) et les destinataires (consultez la section [Partage de renseignements personnels](#) ci-dessus), vos renseignements personnels peuvent être traités et hébergés dans des pays autres que votre pays de résidence, tels que les États-Unis. Ces pays peuvent avoir des lois sur la protection des données moins strictes que le pays dans lequel vous résidez, dans lequel vous avez initialement fourni les renseignements ou dans lequel vos renseignements ont été initialement recueillis.

En cas de transferts internationaux de données, nous protégerons vos renseignements personnels conformément à l'ensemble des lois applicables en matière de protection des données.

a. Transferts de données de l'EEE et du Royaume-Uni à l'extérieur de l'EEE

En ce qui concerne les transferts internationaux de données initiés par CBRE de l'Espace économique européen (« EEE ») ou du Royaume-Uni vers des destinataires dans des territoires de compétence non membres de l'EEE :

- Certains destinataires se trouvent dans des pays qui sont considérés comme offrant un niveau adéquat de protection des données en vertu du droit de l'UE (ou du droit du Royaume-Uni, selon le cas). Ces transferts n'exigent donc pas de mesures de protection supplémentaires en vertu de la loi sur la protection des données de l'UE (ou du Royaume-Uni, selon le cas).
- D'autres destinataires se trouvent aux États-Unis et sont certifiés en vertu du *Cadre de protection des données UE-États-Unis* (« **DPF UE-É.-U.** ») et de l'extension Royaume-Uni-États-Unis au DPF UE-É.-U. (« **Extension R.-U.** »). CBRE a donc évalué que ces transferts n'exigent aucune mesure de protection supplémentaire en vertu de la loi sur la protection des données de l'UE (ou du Royaume-Uni, selon le cas). Néanmoins, CBRE a pour pratique générale de conclure des clauses contractuelles types de l'UE et des addendum du Royaume-Uni relativement à ces transferts vers des destinataires aux États-Unis.
- D'autres destinataires se trouvent dans des pays n'offrant pas un niveau adéquat de protection des données en vertu du droit de l'UE ou du Royaume-Uni (ou, bien que situés aux États-Unis, ne sont pas certifiés en vertu du DPF UE-É.-U. ou de l'Extension R.-U.) et, lorsque la loi l'exige, nous avons mis en œuvre des mesures de protection appropriées, telles que des clauses contractuelles types de l'UE, ou nous nous appuyons sur les règles d'entreprise contraignantes du destinataire ou sur une dérogation appropriée. Le cas échéant, nous mettons en œuvre des mesures de protection techniques et contractuelles supplémentaires. En vertu des lois applicables, vous pouvez avoir le droit de demander de plus amples renseignements sur ces mesures de protection appropriées (consultez la [Section 10 — Contacter CBRE](#) ci-dessous).

Comme indiqué ci-dessus (consultez [Obligation légale de divulgation](#)), CBRE, Inc. a évalué et estime que les autorités publiques américaines ne peuvent pas émettre une demande de divulgation juridiquement contraignante de renseignements personnels en vertu de la FISA 702 à l'endroit de CBRE, Inc. ou de ses filiales américaines. Tous les renseignements personnels transférés par CBRE aux États-Unis sont chiffrés en transit.

b. Programme du Cadre de protection des données (Data Privacy Framework)

Le DPF UE-É.-U., l'Extension R.-U. et le *Cadre de protection des données Suisse-États-Unis* (« **DPF Suisse-É.-U.** ») ont respectivement été élaborés par le département du Commerce des États-Unis et la Commission européenne, le gouvernement du Royaume-Uni et l'Administration fédérale suisse afin de fournir aux organisations américaines des mécanismes fiables pour le transfert de renseignements personnels vers les États-Unis depuis l'Union européenne, le Royaume-Uni et la Suisse, tout en assurant une protection des données conforme au droit de l'UE, du Royaume-Uni

et de la Suisse. Pour en savoir plus sur le DPF et consulter notre certification, veuillez visiter <https://www.dataprivacyframework.gov/s/participant-search>.

CBRE, Inc. se conforme au DPF UE-É.-U., à l'Extension R.-U. au DPF UE-É.-U. et au DPF Suisse-É.-U. tels qu'établis par le département du Commerce des États-Unis. CBRE, Inc. a certifié auprès du département du Commerce des États-Unis que celle-ci, ainsi que ses entités américaines décrites ci-dessous (« **CBRE É.-U.** »), adhèrent aux *Principes du Cadre de protection des données UE-États-Unis* (« **Principes du DPF UE-É.-U.** ») en ce qui concerne le traitement des renseignements personnels reçus de l'Union européenne en vertu du DPF UE-É.-U. et du Royaume-Uni (et de Gibraltar) en vertu de l'Extension R.-U. au DPF UE-É.-U. CBRE É.-U. a certifié auprès du département du Commerce des États-Unis qu'elle adhère aux *Principes du Cadre de protection des données Suisse-États-Unis* (« **Principes du DPF Suisse-É.-U.** ») en ce qui concerne le traitement des renseignements personnels reçus de la Suisse en vertu du DPF Suisse-É.-U. En cas de conflit entre les conditions du présent avis de confidentialité et les Principes du DPF UE-É.-U. ou les Principes du DPF Suisse-É.-U., les Principes prévaudront.

Les filiales américaines suivantes de CBRE, Inc. adhèrent aux Principes du DPF UE-É.-U. et aux Principes du DPF Suisse-É.-U. : CBRE Security Services, Inc.; CBRE HMF, Inc.; CBRE Multifamily Capital Inc.; CBRE Capital Markets, Inc.; CBRE Technical Services, LLC; Trammell Crow Company, LLC; CBRE GWS of Puerto Rico, Inc.; CBRE Design Collective, Inc.; Millman Surveying, Inc.; CBRE GWS Licentia, LLC; CBRE Government Services, LLC; CBRE Securities, LLC; CBRE GWS Licentia, LLC; Full Spectrum Group, LLC; FacilitySource, LLC; CBRE GWS, LLC; Cascade Thermal Solutions, LLC; CBRE Managed Services Inc.; CBRE Management Services Inc.; et CBRE Investment Management Listed Real Assets LLC.

La Federal Trade Commission a compétence sur CBRE É.-U. en ce qui concerne la conformité au DPF UE-É.-U., à l'Extension R.-U. au DPF UE-É.-U. et au DPF Suisse-É.-U.

De plus, le présent avis adhère aux Principes du DPF UE-É.-U. en ce qui concerne les renseignements personnels transférés de l'Union européenne et du Royaume-Uni, et aux Principes du DPF Suisse-É.-U. en ce qui concerne les renseignements personnels transférés de la Suisse.

Divulgarion et responsabilité en cas de transfert ultérieur

CBRE est tenue de divulguer des renseignements personnels en réponse à des demandes légitimes d'autorités publiques, y compris pour satisfaire aux exigences de sécurité nationale ou d'application de la loi. CBRE peut, tel que divulgué ci-dessus dans la section Partage de renseignements personnels, transférer des renseignements personnels à des tiers. CBRE demeure responsable en vertu du programme DPF si un tiers traite ces renseignements personnels d'une manière incompatible avec les Principes du DPF, à moins que nous ne démontrions que nous ne sommes pas responsables de l'événement ayant causé le dommage.

Recours indépendant pour les plaintes relatives au DPF

Conformément au DPF UE-É.-U., à l'Extension R.-U. au DPF UE-É.-U. et au DPF Suisse-É.-U., CBRE s'engage à résoudre les plaintes concernant la collecte ou l'utilisation de vos renseignements personnels. Les personnes de l'UE, du Royaume-Uni et de la Suisse qui ont des questions ou des plaintes concernant la conformité de CBRE au programme DPF doivent d'abord communiquer avec CBRE à l'adresse : Privacy.Office@cbre.com.

En cas de plaintes ou de préoccupations non résolues, CBRE s'engage à coopérer avec les Autorités de protection des données (« **APD** ») respectives, y compris les APD locales de l'UE (et les APD membres du panel) concernant les différends émanant de personnes de l'UE, le Bureau du commissaire à l'information (ICO) du Royaume-Uni et l'Autorité de réglementation de Gibraltar (GRA) concernant les différends émanant de personnes du Royaume-Uni (et de Gibraltar), et le Préposé fédéral suisse à la protection des données et à la transparence (PFPDT) concernant les différends émanant de personnes de la Suisse. CBRE se conformera aux recommandations formulées par les autorités respectives en ce qui concerne les plaintes non résolues relatives à notre traitement des renseignements personnels traités en vertu du DPF UE-É.-U., de l'Extension R.-U. au DPF UE-É.-U. et du DPF Suisse-É.-U. Vous avez également le droit d'invoquer un arbitrage exécutoire conformément aux conditions énoncées à l'Annexe I des Principes du DPF UE-É.-U., de l'Extension R.-U. au DPF UE-É.-U. et du DPF Suisse-É.-U.

8. Vos droits en matière de vie privée

Selon la réglementation juridique de votre pays et les lois applicables auxquelles vous êtes assujetti, vous pouvez avoir tous ou certains des droits énoncés ci-dessous et soumettre une ou plusieurs demandes afin d'exercer ces droits par l'intermédiaire de notre [Portail des droits des personnes concernées](#) ou en communiquant avec nous à l'adresse dsr@cbre.com. Indépendamment de l'entité CBRE responsable du traitement de vos renseignements personnels, vous pouvez utiliser ces coordonnées centralisées, et CBRE s'assurera que l'entité CBRE responsable reçoive votre demande et y réponde rapidement conformément à la loi applicable. CBRE répondra à votre demande de manière complète, même si vous n'identifiez pas l'entité CBRE en particulier à l'égard de laquelle vous faites la demande.

- **Droit d'accès :** Vous pouvez avoir le droit d'obtenir de CBRE la confirmation que vos renseignements personnels font l'objet d'un traitement et, le cas échéant, de demander l'accès à vos renseignements personnels. Vous pouvez avoir le droit d'obtenir une copie de vos renseignements personnels faisant l'objet d'un traitement. Pour les copies supplémentaires que vous demandez, CBRE peut facturer des frais raisonnables en fonction des coûts administratifs.
 - **Droit à la rectification :** Vous pouvez avoir le droit d'obtenir de CBRE la rectification de renseignements personnels inexacts vous concernant.
 - **Droit à l'effacement (droit à l'oubli) ou à l'anonymisation :** Vous pouvez avoir le droit de nous demander d'effacer (ou, dans certains territoires de compétence, d'anonymiser) vos renseignements personnels. Dans certains territoires de compétence, ce droit peut se limiter à la suppression ou à l'anonymisation de données qui sont inutiles, excessives ou traitées illégalement, ou à la suppression de données traitées en fonction de votre consentement.
 - **Droit à la restriction du traitement :** Vous pouvez avoir le droit de demander la restriction du traitement de vos renseignements personnels.
 - **Droit à la portabilité des données :** Vous pouvez avoir le droit de recevoir vos renseignements personnels que vous avez fournis à CBRE dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et vous pouvez avoir le droit de transmettre ces renseignements personnels à une autre entité sans entrave.
 - **Droit de retirer votre consentement :** Si nous comptons sur votre consentement pour toute activité de traitement des renseignements personnels, vous avez le droit de retirer ou de révoquer ce consentement à tout moment, prenant effet pour l'avenir. Un tel retrait n'affectera pas la licéité du traitement effectué avant le retrait du consentement. Ce droit de retirer le consentement s'applique aux consentements donnés à des fins de marketing et de profilage, le cas échéant.
- **Droit d'opposition :** Dans certaines circonstances, vous pouvez avoir le droit de vous opposer, pour des motifs liés à votre situation particulière, à tout moment au traitement de vos renseignements personnels par CBRE, et CBRE peut être tenue de ne plus traiter vos renseignements personnels à moins que CBRE ne démontre des motifs légitimes impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés, ou pour l'établissement, l'exercice ou la défense de réclamations juridiques. Le droit d'opposition peut, en particulier, ne pas exister si le traitement de vos renseignements personnels est nécessaire pour prendre des mesures avant de conclure un contrat ou d'exécuter un contrat déjà conclu.
- **Droit de demander une explication de notre traitement de vos renseignements personnels.**
 - **Droit à l'information sur la possibilité de refuser de donner son consentement** et sur les conséquences d'un tel refus.
 - **Droit à l'information sur les tiers avec lesquels nous partageons vos données.**
 - **Droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données** de votre pays de résidence ou du pays dans lequel se trouve l'entité CBRE responsable, en ce qui concerne les résultats de la prise de décisions automatisée.

9. Politique de confidentialité de la Californie

Si vous êtes un résident de l'État de Californie (« **consommateur** »), la Politique de confidentialité de la Californie de CBRE (la « **Politique de la Californie** ») complète les renseignements fournis dans le présent Avis et comprend des renseignements sur vos droits en matière de vie privée et la façon de les exercer. La Politique de la Californie s'applique uniquement aux renseignements personnels que nous avons recueillis auprès de personnes résidant dans l'État de Californie au cours des douze (12) mois précédant la date à laquelle la Politique de la Californie a été mise à jour pour la dernière fois.

Selon la façon dont vous interagissez avec CBRE, nous pouvons recueillir certains renseignements personnels.

Nous recueillons les renseignements suivants à votre sujet :

- Des **identifiants** tels qu'un nom réel, un pseudonyme, une adresse postale, un identifiant personnel unique, un identifiant en ligne, une adresse de protocole Internet, une adresse courriel, un nom de compte, un numéro d'assurance sociale, un numéro de permis de conduire, un numéro de passeport ou d'autres identifiants semblables.
- Tout renseignement personnel décrit à la sous-section (e) de l'article 1798.80 de la *California Consumer Privacy Act* de 2018, telle que modifiée par la *California Privacy Rights Act* de 2020.
- Des **caractéristiques de classifications protégées** en vertu des lois de la Californie ou des lois fédérales.
- Des **renseignements commerciaux**, y compris les registres de biens personnels, de produits ou de services achetés, obtenus ou envisagés, ou d'autres historiques ou tendances d'achat ou de consommation.
- Des **renseignements biométriques**.
- Des **renseignements relatifs à l'activité sur Internet ou d'autres réseaux électroniques**, y compris l'historique de navigation, l'historique de recherche et les renseignements concernant l'interaction d'un consommateur avec un site Web, une application ou une publicité.
- Des **données de géolocalisation**.
- Des **renseignements audio, électroniques, visuels, thermiques, olfactifs ou similaires**.
- Des **renseignements professionnels ou liés à l'emploi**.
- Des **renseignements personnels sensibles**.

CBRE utilise ces renseignements aux fins décrites à la Section 3 — Utilisation de vos renseignements personnels et fondements juridiques ci-dessus.

10. Contacter CBRE

- a. Vous êtes toujours libre de communiquer avec nous si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le présent Avis ou nos pratiques de traitement des données.**
Demandes de renseignements généraux

Vous pouvez communiquer avec le Bureau mondial de la confidentialité des données de CBRE (« OGPD ») à l'adresse Privacy.Office@cbre.com ou en nous écrivant au 321 North Clark Street, Suite 3400, Chicago, Illinois 60654, À l'attention de : Directeur mondial, Confidentialité des données. Vous pouvez également poser des questions ou faire part de vos préoccupations au sujet de l'OGPD auprès du service Éthique et conformité de CBRE par l'entremise de la Ligne d'éthique de CBRE.

Personnes en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique :

Si vous êtes situé en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique, vous pouvez également nous envoyer un courriel par l'entremise de l'OGPD à l'adresse EMEAPrivacyDirector@cbre.com ou nous écrire au Henrietta House, Henrietta Place, London W1G 0NB, Royaume-Uni, À l'attention de : Directeur EMOA, Confidentialité des données.

Personnes en Asie ou dans le Pacifique :

Si vous êtes situé en Asie ou dans le Pacifique, vous pouvez également nous envoyer un courriel par l'entremise de l'OGPD à l'adresse APACPrivacyHelpline@cbre.com ou nous écrire au 15/F M1 Tower, 141 H.V. Dela Costa Street, Salcedo Village, Makati City (agglomération de Manille), Philippines 1227, À l'attention de : Gestionnaire principal, Région de l'APAC, Confidentialité des données.

b. Responsable de la protection des données

Nous avons nommé des Responsables de la protection des données (« **RPD** ») pour les entités CBRE responsables dans certains pays, conformément à la loi locale. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant nos politiques ou nos pratiques en matière de renseignements personnels, la liste des RPD nommés et leurs coordonnées se trouvent dans notre [Politique de protection des données personnelles et de gestions des cookies](#).

11. Modifications apportées au présent avis

Nous sommes une entreprise mondiale en évolution rapide. Nous continuerons d'évaluer et d'apporter des modifications au présent Avis de temps à autre, au besoin. Si nous apportons des changements importants au présent Avis, nous effectuerons des changements ici et, si les changements sont importants, nous fournirons un avis plus visible (y compris, pour certains services, un avis par courriel concernant les changements au présent Avis). Si nécessaire, nous obtiendrons votre consentement.

Annexe 1

Dans le tableau ci-dessous, l'entité CBRE responsable (également désignée contrôleur de données dans certains territoires de compétence) pour les renseignements personnels a été identifiée, en fonction de divers facteurs liés à l'activité de traitement.

S'il ne vous est pas clair quelle entité de CBRE est l'entité CBRE responsable du traitement de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec privacy.office@cbre.com et nous vous aiderons à identifier l'entité CBRE responsable.

	Activité de traitement	Entité/contrôleur de données CBRE responsable
A.	Réalisation des vérifications d'antécédents requises par la loi et des activités de vérification diligente de la clientèle.	CBRE limitée, 1300 – 1969 Upper Water Street, McInnes Cooper Tower — Purdy's Wharf, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 3R7, Canada est le contrôleur de données/l'entité responsable.